

Vent Portant

Le magazine de la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron

50^e numéro

DOSSIER

Oléron 21 :
le Département s'engage
aux côtés de la CdC

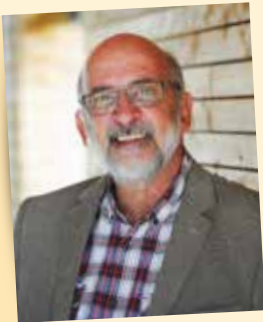
ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

P. 4 | Économie :
de nouvelles règles
pour la taxe
de séjour

P. 5 | Littoral :
la gouvernance
des marais

P. 12 | Tourisme :
quoi faire en hiver
sur l'île ?

Numéro 50
janvier 2019



Édito

L'année 2018 a été marquée par la prise de compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI). Vaste programme, 100 km de côtes et 30 % de marais ! Une nouvelle gouvernance pour la gestion de nos marais coordonnée par la communauté de communes s'est mise en place. Nous devons répondre aux fortes attentes du territoire. La signature, le 17 octobre, de notre avenant du programme d'actions et prévention des inondations (PAPI) labellisé le 5 avril par l'État, la Région et le Département, est la garantie d'un financement des actions retenues (16 670 000 €). L'intrication du littoral et des espaces naturels nous a conduit à les regrouper au sein d'un service « littoral et nature » parfaitement identifié. Instituée le 7 février, la taxe GEMAPI a été maintenue pour 2019 à la hauteur de 908 000 €.

Le développement durable est une réalité au quotidien de notre politique territoriale. L'agenda 21 depuis 2011, son acte 2 de 2014, notre labellisation « territoire à énergie positive » en 2015, notre engagement « zéro gaspillage, zéro déchets » sont nos feuilles de route. Le développement des circuits courts, avec le recrutement récent d'une chargée de mission, va être au cœur de l'année 2019. Notre ambition : construire un projet alimentaire territorial.

Dans la suite de l'étude, conduite par le cabinet LESTOUX, de la redynamisation des centralités de nos villages, chaque commune s'est appropriée le diagnostic et va mettre en place le plan d'action proposé pour répondre au mieux aux attentes de nos administrés.

Il y a un an, le département reportait la délibération de la mise en place d'un droit départemental de passage (DDP) pour le pont de l'île d'Oléron. Notre persévérance a porté. Conscient de la spécificité de notre territoire, de sa fragilité, de sa forte fréquentation (trois millions d'entrées par an !) sur un territoire contraint, et par souci d'équité avec les îles charentaises maritimes (Ré et Aix), le conseil départemental a voté, le 21 décembre, le plan Oléron 21, soit 7,7 millions sur 3 ans contre 9 millions souhaités. Seront financés les actions de protection et de valorisation des espaces naturels de l'île d'Oléron (Oléron Qualité Littoral, reconquête des friches, défense douce...), le développement des transports propres et des déplacements doux (pistes cyclables). Un plan d'action sur trois ans a été établi avec le département. Il s'agit de moyens supplémentaires aux aides habituelles.

En 2019, la communication, notre faiblesse, devrait être améliorée par la refonte de notre site internet. À consulter sans modération !

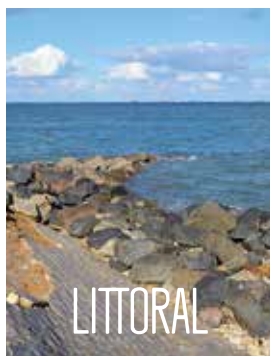
Que 2019 vous apporte bonheur, santé et prospérité. Vous pouvez compter sur notre volonté de poursuivre notre engagement pour qu'Oléron reste un territoire où il fait bon vivre.

La nature nous a fait un don : Oléron ! Ne l'oublions pas.

Pascal Massicot

Président de la Communauté de communes

Sommaire



p.3 et 4 **Économie**

p.5 et 6 **Littoral**

p.7 à 9 **Dossier**

p.10 **Environnement / Déchets**

p.11 **Enfance / Jeunesse**

p.12 **Solidarité / Tourisme**

p.13 **Cause Commune**

p.14 **Culture**

p.15 **Portraits**

p.16 **Découverte**



**Nouveau site internet :
ergonomie et synthèse
vocale !**



Le site de la communauté de communes fait peau neuve. Un travail signé Vernalis Interactive (agence web dédiée aux collectivités publiques), qui est visible dès ce mois de janvier. Le cahier des charges fixé par la CdC exigeait : une image moderne et dynamique, un

menu pratique, ergonomique et clair, des liens directs vers les services aux administrés, davantage de formulaires pour faire des demandes en ligne, une meilleure accessibilité (système ReadSpeaker, contraste visuel amélioré, barre de recherche pertinente), des liens vers les réseaux sociaux... Aux Oléronais de juger si l'objectif est atteint ! L'adresse reste la même : **www.cdc-oleron.com**



Pour nous écrire

Journal Vent Portant

Communauté de communes de l'île d'Oléron
17310 Saint-Pierre-d'Oléron
Fax : 05 46 47 12 88 - Tél. 05 46 47 24 68
accueil@cdc-oleron.fr

Vent Portant est une publication de la Communauté de communes de l'île d'Oléron. **Directeur de la publication :** Pascal Massicot - **Comité de rédaction :** Chantal Blanchard, Micheline Humbert, Pascal Massicot, Patrice Robillard, Marie-Claude Sellier Marlin - **Rédacteur en chef :** Charles Vincent - **Secrétaire de rédaction :** Rachel Dussoutras - **Conception :** Symaps Atlantique - **Réalisation :** agence eden - **Crédits photos :** Axelle Vezain, Fotolia, CDCIO, Noémie Dubois - **Impression :** Imprimerie IRO - Vent Portant intègre dans sa fabrication une réflexion environnementale et fait appel à un imprimeur certifié PEFC utilisant un papier certifié PEFC 100%, issu de la gestion durable des forêts et de sources contrôlées.





COMMERCIALISATION DES QUATRE-MOULINS

Zone d'activités déjà active

Créée par la CdC en 2015 à la demande de la commune de Saint-Georges, la zone des Quatre-Moulins commence à accueillir des entreprises. Un bilan encourageant.

On a lu ici et là que la ZAE (zone d'activités économiques) des Quatre-Moulins à Saint-Georges peinait à attirer des entreprises. Pourtant, même trois ans après, le bilan est loin d'être décourageant. Trois projets sont d'ores et déjà validés par les élus : llot Piscines, Evasion Automobile et Joël Morisset (commerce de gros de fruits et légumes). Deux autres dossiers sont en passe d'être bouclés : 2D Construction (constructeur de bâtiments industriels) et un « retail car » (box de stockage de voitures, bateaux).

Quatre ateliers relais

Par ailleurs, la CdC va lancer la construction de 4 ateliers-relais à destination des créateurs d'entreprise soucieux de démarrer sans avoir à supporter un investissement immobilier trop lourd, sous un seul et même toit couvert de panneaux photovoltaïques. Autre piste sérieuse : devant le succès des bureaux en location à la Maison des Entreprises, une extension est en cours d'étude.

Carrefour giratoire en 2020

La commercialisation des 58 parcelles d'une zone comme celle-ci, cela prend du temps. Les difficultés d'accès pour les poids lourds ont été portées à la connaissance de la communauté de communes qui a organisé une réunion à ce sujet le 8 octobre. Lors de cette rencontre, le Département, la commune de Saint-Georges et la CdC, ont convenu qu'un aménagement des voiries et la réalisation d'un giratoire (évalués à environ 1,5M€) seraient à engager rapidement.

À noter que les dix hectares de la ZAE des Quatre-Moulins constituent le dernier espace disponible sur Oléron pour développer de l'industrie et de l'artisanat. Et que le prix de ses terrains viabilisés va de 36 à 60€ HT le mètre carré en fonction de l'emplacement.



Foire agricole : un succès retentissant

Incroyable succès pour cette première édition de la Foire agricole de l'île d'Oléron, les 28 et 29 septembre sur la place Gambetta à Saint-Pierre. La fréquentation inattendue - près de 10 000 personnes ! - a révélé le profond attachement des Oléronais à leur terroir. Les réactions enthousiastes et les sourires sur les visages ont réjoui les participants qui ne s'attendaient pas à attirer un public aussi nombreux. « On n'a vu que des agriculteurs heureux de se retrouver et fiers de montrer les fruits de leur savoir-faire ! », témoigne un visiteur. Cette réussite est à mettre à l'actif des organisateurs (la CdC et les agriculteurs eux-mêmes), des municipalités (matériel et moyens humains) et de la cinquantaine de bénévoles d'associations comme GEDAR et MOPS. Cette superbe vitrine du territoire pourrait s'ouvrir à nouveau en 2020 et ainsi de suite tous les deux ans.





STRATÉGIE DE RECONQUÊTE DES CENTRALITÉS

Le coeur (de village) à l'ouvrage

C'est une particularité méconnue de l'île d'Oléron. Aux centres-bourgs de ses 8 communes s'ajoutent 4 cœurs de villages : Boyardville, Domino, La Cotinière et Chéray. Ce qui fait en tout, dans le jargon sociologique, 12 « centralités » oléronaises. Si l'on vous en parle ici, c'est qu'une étude récente, conjointement menée par le cabinet Lestoux et les services de la communauté de communes, a mis en exergue de fortes disparités entre ces centralités en termes de fréquentation, notamment en dehors de la saison touristique. Afin d'attirer les consommateurs et donc les commerçants là où le besoin s'en fait sentir, la CdC et les huit communes ont élaboré une stratégie complexe autour de trois grands axes : « réen-

chanter les cœurs de village », « intégrer de nouveaux services adaptés aux besoins », « booster la promotion et l'image des commerces de centralité ». Pistes de solutions envisagées : végétalisation, théâtralisation et mise en lumière de l'espace public, création de mobilier urbain « intelligent » et connecté, remise en question de la place de l'enfant en centre-bourg, concept de « conciergerie » (point info)... Et pourquoi pas une plateforme web pour commander en ligne dans les magasins des différents cœurs de village ? À noter le recrutement par la CdC d'un agent chargé d'accompagner les communes et les associations de commerçants dans cette opération d'envergure.

UN LABEL POUR LES ENTREPRISES RESPONSABLES DE L'ÎLE D'OLÉRON

« Tous acteurs pour notre île »

Dans le cadre de son Agenda 21, du programme Oléron Zéro Déchet, du Contrat Local de Santé et du projet Territoire à Énergie Positive, la communauté de communes ambitionne de faire du territoire oléronais une référence en matière de développement durable. Afin que tous les acteurs du territoire se sentent concernés par le projet, la CdC a développé une charte de valorisation des pratiques durables pour les entreprises locales.

Les entreprises engagées dans la démarche se verront proposer six thématiques (économie circulaire, mobilité, énergie, biodiversité, accessibilité, emploi et compétences) et trois niveaux d'engagement : acteur concerné, acteur engagé, acteur exemplaire. Ces niveaux seront évalués par un bureau de contrôle indépendant (Socotec) sur la base d'une grille d'audit commune (audits financés par la CdC). Les entreprises partenaires pourront bénéficier d'un accompagnement privilégié par les services de la CdC, afin d'engager des projets dans les thématiques choisies.

Au terme de cette démarche de labellisation, elles recevront un kit de communication personnalisé (rapport d'audit, stickers, plaque, bandeau électronique...) permettant de valoriser leur image d'acteur responsable auprès du grand public et de leur clientèle.

Pour plus d'infos : service économique de la CdC - 05 46 47 24 68



Une taxe de séjour plus équitable

À partir du 1^{er} janvier 2019, le montant de la taxe de séjour se base sur la valeur moyenne d'une nuitée. Pour le calculer, les logements non classés ou en cours de classement (meublés, villages de vacances, résidences de tourisme et hôtels) devront appliquer un pourcentage de 5% à prélever sur le coût hors taxes du séjour (avec un tarif plafond fixé à 2,06€). Ce mode de calcul, décidé par le gouvernement, peut poser problème à certains hébergeurs. En revanche, rien ne change pour les hébergements classés (même tarif, même calcul de l'abattement). La période de référence de la taxe est fixée du 22 juin au 7 septembre 2019. Les services de la communauté de communes sont à leur disposition pour répondre à toute question.

Règlement complet sur : www.cdc-oleron.com/acces-rapides/taxe-de-sejour



GESTION DES MARAIS DE L'ÎLE D'OLÉRON

Gouvernance et stratégie

À travers sa compétence « GEMAPI ¹ », la communauté de communes a pris la gouvernance des marais. En d'autres termes, les Comités de gestion des marais proposent et la CdC dispose. Pas une mince affaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, c'est donc la CdC qui est chargée de la gouvernance des marais oléronais depuis l'entrée en vigueur de la loi NOTRe². La stratégie de gestion communautaire a été présentée lors de la toute première réunion de la Commission intercommunale des Marais de l'île d'Oléron, le 19 octobre dernier.

Le rôle essentiel des marais

Outre leur dimension de patrimoine naturel emblématique oléronais, on sait que les marais de l'île, par leurs réseaux hydrauliques et ouvrages afférents (canaux, digues ou écluses), jouent un rôle majeur dans la gestion des inondations. Dès lors, leur entretien revêt une importance capitale. La difficulté de la tâche réside dans le nombre et la diversité des usagers à qui elle incombe. Afin d'asseoir la maîtrise d'un plan d'action global sur l'ensemble des marais de l'île, il a été décidé de créer quatre comités de gestion, un par grand bassin de marais (lire par ailleurs la répartition géographique des marais oléronais), placés sous l'arbitrage de la communauté de communes.

De nombreux partenaires et usagers

Ces comités de gestion rassemblent élus, financeurs potentiels, institutions (État et collectivités locales), structures socio-professionnelles concernées par la gestion des marais (en partie terrestre et hydraulique), techniciens de la CdC et de l'UNIMA³. À chaque réunion de comité et en fonction de l'ordre du jour seront invités d'autres partenaires ou usagers ; par exemple les acteurs nautiques lorsqu'il s'agira de traiter d'activités de loisirs en marais, ou bien les associations environnementales et pédagogiques lorsque seront abordés des sujets en lien avec l'éducation à l'environnement, etc. « Il est essentiel de ne pas se couper des gens qui font le marais, de ceux qui possèdent le savoir-faire », déclare Pascal Massicot.

L'entretien : un chantier perpétuel

Parmi les actions concrètes déjà menées ou proposées par la CdC en 2018 et en 2019, à noter : sur les marais Nord, une étude hydraulique pour l'aménagement d'un exutoire des marais connectés au chenal du Douhet. Au marais de La Perrotine, une étude de programmation de travaux au chenal du Moulin et des travaux d'urgence de reprise de brèche et de confortement de berge au niveau de la prise de l'Aiguille. Dans les marais Sud, un renforcement des rives du chenal du Nicot au niveau de la prise de la Petite Fosse. Dans la zone des marais en Associations Syndicales, des financements ont été versés pour des travaux sur le chenal de la Brande, l'Etier neuf et le chenal d'Oulmes. Sans compter les incessantes interventions d'entretien et de rénovation menées conjointement à travers les quelque 5220 hectares de marais de l'île d'Oléron (30 % du territoire).

⁽¹⁾ Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

⁽²⁾ Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

⁽³⁾ Union des Marais de la Charente-Maritime.

Gouvernance : c'est le mot !

Selon le dictionnaire, la notion de gouvernance (au-delà de son sens premier d'art du « bien gouverner »), « renvoie à la mise en place de nouveaux modes de pilotage ou de régulation plus souples et éthiques, fondés sur un partenariat ouvert et éclairé entre différents acteurs et parties prenantes ». S'appliquant à la gestion des marais de l'île d'Oléron, le mot prend toute sa signification, tant sont nombreux les acteurs concernés par la complexité de la tâche.



Quatre comités de gestion : un par grand bassin de marais

- **Comité de gestion des Marais Nord** : marais Chat, marais du Douhet, de la Grande Prise de Saint-Denis, de la Borde, de Ponthézière, de la Martière.
- **Comité de gestion des Marais Sud** : ex-syndicat de marais (Grand-Village, Le Château, Saint-Trojan).
- **Comité de gestion du Marais de la Perrotine.**
- **Comité de gestion des Marais en Associations Syndicales (ASA et ASCO)** : marais d'Oulmes, de La Perroche, du Chenal d'Arceau, de La Baudissière, du Chenal de La Brande, de l'Etier Neuf.



Défense contre la mer : derniers travaux en date

Travaux d'entretien d'ouvrages de protection menés au cours du dernier trimestre 2018 :

- Coude de L'Aiguille à Saint-Pierre : comblement de la brèche qui s'était formée pendant l'hiver le long du chenal de La Perrotine au niveau du village de L'Aiguille. Coût de l'opération : 25 000 € HT.
- Vieille digue à Saint-Denis (la CdC en est gestionnaire depuis 2011) : remodelage de l'enrochement pour un coût de 25 000 € HT.
- Epi Planginot à La Brée : reprise des maçonneries pour un coût de 25 000 € HT. La commune de La Brée a délégué la maîtrise d'ouvrage de ce chantier à la CdC.

Avenant au PAPI : une signature décisive

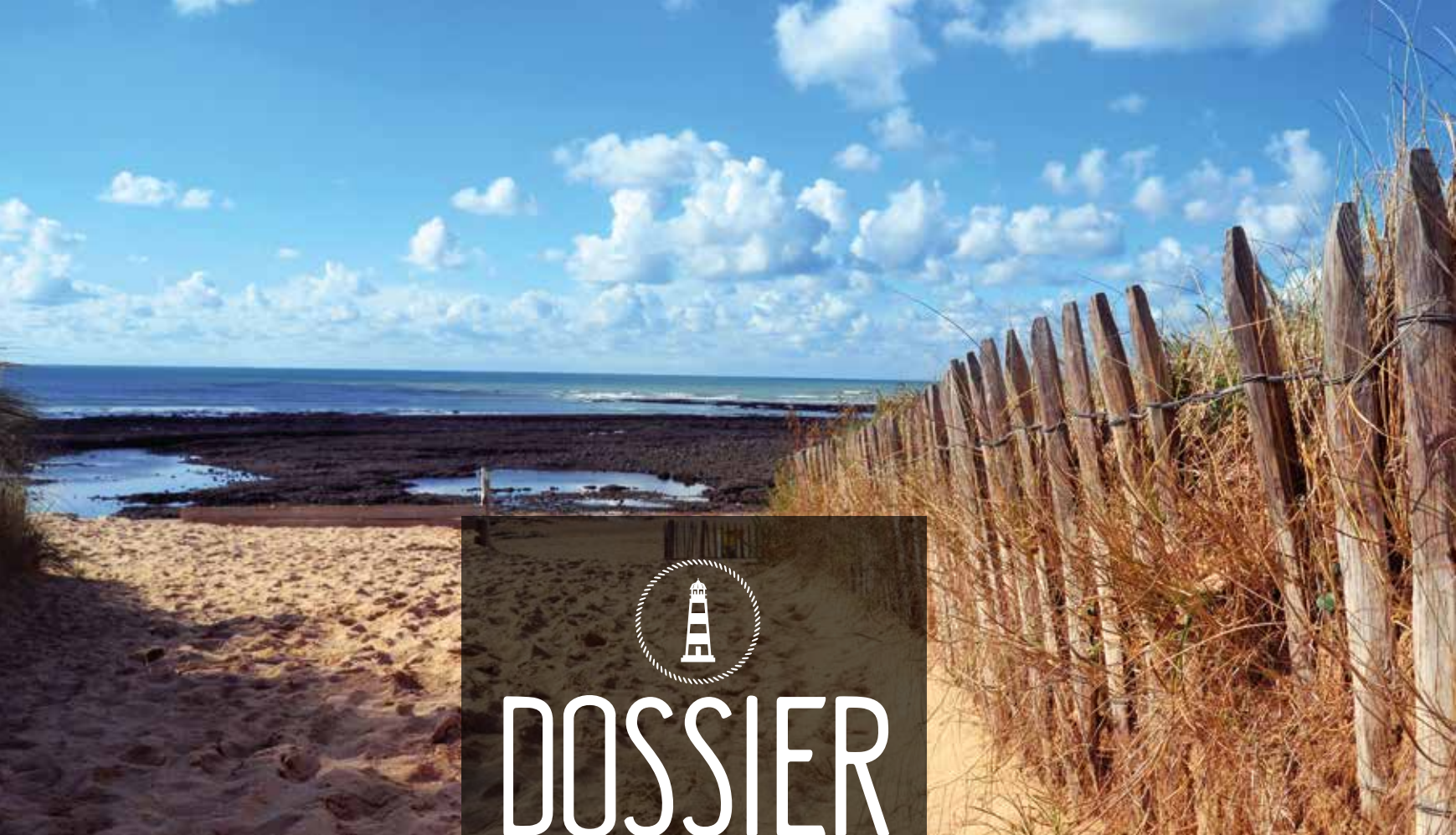
La triste litanie, année après année, des inondations à répétition dans le Sud et l'Ouest de la France souligne à chaque fois l'urgence de travaux de protection. Sur Oléron, le PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) va bon train. Porté par la communauté de communes, il a notamment permis d'engager des chantiers de défense contre la mer à Saint-Trojan, Boyardville et La Perroche.

Le programme initial ayant été remis en cause par le décret «digue» de 2015, il a fallu réorienter les études de protection du littoral sud-est de l'île et préparer un avenant qui modifie les travaux conformément à la nouvelle législation. Déposé en décembre 2017, labellisé le 4 avril 2018, cet avenant a été signé le 17 octobre par la Région, le Département et la CdC.

Signature qui déclenche la mise en œuvre de nouvelles actions : un ouvrage de protection rapprochée sur le secteur Ors / La Chevalerie, un autre aux Allards, accompagnés d'un diagnostic sur la vulnérabilité des habitations non protégées.

Coût global du PAPI modifié par l'avenant : 16 550 143 €.





DOSSIER

Plein phare !

7,7 M€ POUR OLÉRON 21

En attendant le vote,
on est sur la bonne voie !



Le report du vote du droit départemental de passage (malgré le feu vert des élus oléronais et l'inégalité de traitement par rapport à Ré et Aix) a conduit le conseil départemental à accorder une aide exceptionnelle à l'île d'Oléron. Reconnaisant la légitimité du projet porté par la communauté de communes, il vient de ratifier un plan triennal de soutien financier baptisé « Oléron 21 ». Ainsi, 7,7 millions d'euros vont être affectés à la protection et la valorisation des espaces naturels de l'île, au développement de ses transports propres et modes de déplacement doux, et à la gestion de son littoral. Le contrat stipule que l'ensemble de ces actions devront être engagées dans les trois ans, c'est-à-dire avant la fin du mandat de Dominique Bussereau, président du conseil départemental, en 2021. Une manière de reconnaître l'urgente nécessité de moyens complémentaires pour protéger une île fragilisée par la surfréquentation touristique. Amère ironie de la chose : ceux des Charentais-Maritimes qui ne voulaient pas du péage devront payer l'équivalent via l'impôt... C'est tant mieux pour Oléron !



PROGRAMME OLÉRON 21

Les engagements du Département

Par délibération adoptée le 21 décembre 2018, le conseil départemental de la Charente-Maritime s'est engagé à financer le programme « Oléron 21 » destiné à préserver le patrimoine naturel de l'île d'Oléron. Enjeux et grandes lignes de ce plan d'actions sur trois ans.

L'île d'Oléron, deuxième plus grande île de la France métropolitaine, destination majeure de la côte atlantique, constitue un élément-clé de l'attractivité touristique de la Charente-Maritime. Chaque année, plus de 4 millions de nuitées touristiques y sont enregistrées et plus du quart des nuitées en camping du département.

Or, l'attrait de l'île repose pour beaucoup sur un patrimoine naturel qui se caractérise par une remarquable diversité de paysages. Laquelle s'exprime notamment dans une mosaïque d'habitats tout au long des 100 kilomètres du littoral oléronais. Là réside tout le paradoxe d'un territoire visité pour la qualité de ses sites naturels : le développement du tourisme s'est accompagné d'importantes pressions ayant entraîné mitage¹, abandon de certains marais, dépôts sauvages, exploitation non raisonnée de l'estran, sur-fréquentation de certains sites, etc. À terme, si ces agressions ne sont pas maîtrisées, la banalisation des espaces et la disparition des espèces les plus fragiles semblent inéluctables. Et avec elles, l'attractivité de l'île d'Oléron.

C'est la raison pour laquelle il est apparu indispensable au conseil départemental de consacrer notre territoire un programme spécifique. Ce afin d'assurer le financement des mesures de protection de ses espaces naturels et d'une offre de mobilité touristique alternative à la voiture individuelle. À ce titre, le Département a décidé de renforcer son intervention en l'orientant en synergie avec la communauté de communes, pour les trois prochaines années, autour de trois axes structurants : la protection et la mise en valeur des espaces naturels et agricoles, la desserte des sites touristiques et la mobilité « active », la gestion du littoral.

[1] Éparpillement, sans plan d'urbanisme réellement cohérent, d'infrastructures, de zones d'habitat, de zones d'activité, dans des espaces initialement ruraux (forestiers ou agricoles).

OLÉRON 21 - AXE D' ACTIONS 1

La protection et la mise en valeur des espaces naturels et agricoles

Ce premier volet du programme a pour objectif de garantir la protection de la biodiversité et des grandes entités naturelles de l'île. Il vise aussi à créer les conditions du développement d'activités primaires extensives de gestion et d'entretien des écosystèmes. Il organise une série d'actions coordonnées entre le Département et la communauté de communes, à savoir :

- Assurer la maîtrise foncière d'un certain nombre de parcelles en vue d'une protection des espaces naturels sensibles ou d'une valorisation agricole ou salicole.
- Mettre en œuvre des aménagements d'accueil et de canalisation du public dans les sites fragiles (en collaboration avec l'ONF pour les forêts domaniales).
- Réaliser des ouvrages de protection dunaire, préserver l'écosystème côtier (entretien des laisses de mer) et suivre l'évolution du trait de côte, afin de s'adapter à l'érosion marine.
- Engager les travaux de reconquête des espaces sensibles dégradés et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes afin de restaurer la biodiversité locale.
- Réhabiliter et valoriser les parcelles à vocation agricole afin de lutter contre la multiplication des friches et le mitage¹.
- Assurer le suivi écologique des actions de protection (gestion intégrée) et développer des actions de sensibilisation du public.





OLÉRON 21 - AXE D'ACTIONS ②

La desserte des sites touristiques et la mobilité « active »

La densité du trafic automobile aux accès et à l'intérieur de l'île (trois millions de véhicules y entrent chaque année) constitue une contrainte majeure tant pour les touristes que pour la population locale. Pour composer une véritable offre alternative à la voiture individuelle, trois directions ont été choisies par le Département :

- **Soutenir l'organisation par la CdC de services de desserte touristique des principaux sites de fréquentation oléronnaise** à partir de véhicules « propres ». Et financer l'acquisition de véhicules dédiés et l'aménagement des équipements connexes (stations de rechargement, pôles d'échanges et de correspondances...).
- **Participer à la finalisation du maillage cyclable.** Au vu des dimensions de l'île et du nombre élevé de sites de découverte, les besoins pour développer et structurer l'offre à vélo sont particulièrement importants. Le Département va donc contribuer à la création et la réhabilitation d'aménagements cyclables.



- **Développer un dispositif « Oléron Info Trafic »** afin de mettre à la disposition des usagers, en temps réel, des informations sur les conditions de circulation et ainsi assurer une gestion dynamique des flux routiers, notamment aux abords du pont. En d'autres termes, l'objectif est de réduire les bouchons qui empoisonnent la vie des Oléronnais comme des touristes.

OLÉRON 21 - AXE D'ACTIONS ③

La gestion du littoral

Un littoral qui s'étend sur près de 100 km (aussi long que celui du département des Landes tout entier), nécessite des moyens d'intervention très importants ; ce d'autant plus que l'érosion atteint sur la partie ouest de l'île les niveaux les plus élevés d'Europe. Cette érosion marine fragilise les massifs dunaires et expose les côtes oléronnaises à un fort risque de submersion. De plus, en raison de l'activité touristique, les parties hautes des plages sont soumises à une forte dégradation.

Le Département a donc opté, en complément d'un soutien à la communauté de communes, pour de très nécessaires interventions de stabilisation (pose de ganivelles) et de végétalisation des dunes. Il a également décidé de débloquer une aide aux dispositifs de canalisation du public. Il va également soutenir la politique exemplaire de la CdC en matière d'entretien écologique des laisses de mer par des actions non mécanisées, particulièrement adaptées à la préservation de l'écosystème côtier.

Enfin, le conseil départemental a mesuré l'intensité des phénomènes d'érosion qui ont mis au jour d'anciennes décharges d'ordures ménagères (légalisées) pourtant situées jusqu'à 250 mètres du trait de côte. Aujourd'hui attaqués par les grandes marées, ces sites devront faire l'objet d'un nettoyage complet et d'une renaturation.



Oléron 21 ? Tiens, tiens...

Un plan triennal signé en 2018 se termine par définition en... 2021. Et comme le hasard du calendrier fait bien les choses, 2021 rime avec Agenda 21¹, COP 21², 21^e siècle et plan d'aide adopté par le Département le... 21 décembre !

(1) Plan d'action pour le XXI^e siècle adopté par 173 chefs d'État lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992.

(2) Conférence internationale sur le climat Paris 2015.



RÉGIE OLÉRON DÉCHETS

Des composteurs désormais gratuits

D'un mode d'emploi enfantin, le composteur fabrique tout seul de l'engrais naturel. Il est utile pour alléger la poubelle et lui éviter de sentir mauvais. Et maintenant, il est gratuit !

Épluchures, restes de repas, marc de café, essuie-tout, coquilles d'œufs..., tous les déchets alimentaires (comme ceux du jardin) peuvent avoir une deuxième vie grâce au compostage ; et ils représentent plus de 30% des poubelles d'ordures ménagères. Pourquoi les enfouir ou les incinérer alors qu'ils peuvent être facilement triés et valorisés en compost ? Et la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 prévoit un tri obligatoire de ces biodéchets, applicable aux professionnels comme aux particuliers, avant 2025.

Décidant qu'il fallait agir sans attendre, le conseil communautaire a opté pour la gratuité du composteur dès le 1^{er} janvier 2019. Jusque-là, il était fourni aux usagers contre une participation financière de 15€ (valeur 45€), et près de 4 500 foyers en sont déjà équipés. Devant l'urgence de réduire les déchets, un nouveau modèle en plastique, tout aussi efficace mais moins coûteux que celui en bois, va bénéficier à tous. C'est un signal fort que les élus veulent donner aux Oléronais. Il est en effet de plus en plus difficile de maintenir le montant de la redevance (qui n'a pas bougé

depuis 2014) à cause des hausses du prix du carburant et des augmentations de taxes, notamment celle sur les activités polluantes (TGAP) appliquée aux déchets.

Tous les usagers peuvent donc bénéficier de l'attribution d'un composteur gratuit ; à condition de n'avoir pas déjà un composteur fourni par la CdC depuis moins de 10 ans et de disposer d'un petit espace extérieur pour pratiquer le compostage. **Ceux qui n'ont pas de jardin peuvent composer le 05 46 47 21 84 pour étudier des solutions de compostage collectif ou partagé.** Pour les professionnels, des équipements spécifiques peuvent également être pris en charge financièrement par la collectivité.

Le kit gratuit se compose d'un composteur en plastique avec couvercle (posé directement sur le sol, il n'a pas de fond), d'un aérateur pour mélanger les biodéchets, d'un bio-seau (pour stocker les bio-déchets dans la cuisine et les transporter), et d'un guide du compostage. En complément, des formations et animations sont proposées gratuitement et régulièrement pour répondre à vos questions.

Du nouveau dans la distribution des bacs et des composteurs

Afin de simplifier les démarches, des permanences de distribution sont dorénavant organisées sur le site du Bois d'Anga à Saint-Pierre (premier bâtiment Nicollin avant la déchèterie), du lundi au vendredi de 9 h à 13 h (se présenter avec un justificatif de domicile). Elles concernent : les bacs individuels, les sacs de pré-collecte pour les usagers d'équipements collectifs, les composteurs individuels et les gobelets réutilisables. Toutes les dates et modalités seront indiquées sur le prochain Actu' Déchets (en mars).

Plus d'infos sur www.cdc-oleron.com, rubrique Déchets.

Pailles réutilisables : test avec trois restaurants

Sur l'île d'Oléron, le CdC expérimente actuellement des pailles réutilisables en inox en partenariat avec trois restaurants pilotes : Mer et Forêt à Saint-Trojan, La Camaraderie et le Zinc à Saint-Pierre. Une fois testées, ces pailles new look seront proposées en prêt gratuit à d'autres établissements signataires (de la charte d'engagement zéro déchet) pour qu'ils les expérimentent à leur tour. Et qu'Oléron devienne le premier territoire « sans pailles jetables ». L'ampleur mondiale du problème vient d'être illustrée par une étude pilote de l'université médicale de Vienne (Autriche) qui a permis d'analyser les matières fécales d'une poignée de volontaires de plusieurs pays d'Europe et du Japon. Résultat : chaque échantillon de 10 grammes contenait en moyenne 20 microparticules de plastique !

Rien de bien étonnant, quand on sait par exemple qu'en 2016, il s'est vendu dans le monde 480 milliards de bouteilles en plastique (source : planetoscope.com)...





©Noémie Dubois

FESTIVAL CINÉ-JEUNES RÉALISATEURS EN OLÉRON

Palmarès Cut-Back saison 7

La fiction lauréate du Prix du jury 2018, déjà primée par FestiPrev¹, aborde avec délicatesse la souffrance d'une adolescente transgenre harcelée par ses camarades. Un film réalisé par des jeunes de Tonny-Charente.

Co-organisé pour la septième année consécutive par la communauté de communes et Marennes Oléron TV, le festival Cut-Back saison 7 s'est déroulé les 12 et 13 octobre 2018. En lice, 34 films présélectionnés (fictions, animations, reportages, documentaires, clips...), réalisés par des jeunes de 12 à 18 ans, dont 9 présentés par les élèves du CEPMO². Les projections ont eu lieu dans trois salles : l'Escale à Saint-Denis, l'Arsenal au Château et l'Eldorado à Saint-Pierre.

- **Prix du jury** : « Remords », fiction de l'IME³ et du CAP⁴ à Tonny-Charente (17).
- **Prix coup de cœur du jury** : « Le bruiteur de la vie », fiction de Mathys Garoui, Nathan Mezouar et Sullivan Mezouar d'Aubagne (13).
- **Prix spécial du jury** : « La mère du nord », documentaire d'Ysé Renier du lycée d'Arsonval à Brive (19).
- **Prix coup de cœur du public** (trois fictions désignées par 162 votants) : « Salam », du centre social de La Souterraine (23), « Les vipères », de la MJC Louis Aragon à Angoulême (16) et « Les répliques cultes dans les films VS dans la vie », de Mathys Garoui, Nathan et Sullivan Mezouar d'Aubagne (13).

Au service enfance-jeunesse de la CdC, on soulève « la forte participation des jeunes réalisateurs venus défendre leurs films » et on salue « les organisateurs et le jury qui ont tous mis la main à la pâte pour la préparation des repas grâce à l'engagement de la Cantine des Cocottes ». Sans oublier de remercier les bénévoles, les « cepmoïdes » (les jeunes du CEPMO ont coutume de s'appeler ainsi) et les habitués du festival, sans qui cet événement ne pourrait se perpétuer d'année en année.

À noter que la CdC donne un coup de pouce financier aux lauréats pour une prochaine réalisation (Prix du jury et Coup de cœur du jury : 250 € chacun, Prix du public : 150 €).

(1) Festival International du Film de Prévention et de Citoyenneté Jeunesse à La Rochelle.

(2) Centre Expérimental Pédagogique Maritime en Oléron.

(3) L'Institut Médico-Educatif, section professionnelle, de Tonny-Charente accueille des adolescents et jeunes adultes de 14 à 21 ans en situation de handicap.

(4) Centre d'Animation Polyvalent - Centre social de Tonny-Charente : une association qui contribue à l'émancipation individuelle et collective et à l'éducation permanente de tous.



Chantier jeunes : Oléron-Futuroscope à vélo

Les vacances de la Toussaint ont été le point de départ d'un « chantier jeunes » organisé par la CdC sur le thème de la sécurité routière. Après une période de formation à la maîtrise du vélo, à son entretien et aux règles de bonne conduite, 16 adolescents de l'Atalante et de l'Îlot Marin rallieront le Futuroscope à Pâques en cinq jours. Avec, à chaque étape, un temps de rencontre et de sensibilisation au contact d'autres groupes. Un projet réalisé en partenariat avec l'association OCEAN (ressourcerie) et la gendarmerie.



Centres de loisirs communautaires

L'offre oléronaise d'accueil des enfants relève de la compétence de la communauté de communes. Laquelle soutient financièrement les structures associatives ou gère directement des établissements comme les Farfadets, l'un des quatre centres de loisirs de l'île destinés aux 3-11 ans :

• L'Atalante à Saint-Trojan

05 46 76 57 06 - atalante.association@wanadoo.fr
www.latalante.jimdo.com

• Le Castel à Saint-Pierre

05 46 36 09 03 - maison-enfance@castel.asso.fr
www.castel.asso.fr

• Les Farfadets à Saint-Georges

05 46 47 96 83 - callesfarfadets@cdc-oleron.fr
www.centrefarfadets.unblog.fr

• L'Îlot Marin à Saint-Denis

05 46 47 99 43 - clshstdenis17@orange.fr
www.clshilotmarin.unblog.fr

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Un nouvel outil à la CdC : Energ'10

Vous avez un projet de rénovation, vous souhaitez faire des économies d'énergie ou produire votre électricité solaire ? Rendez-vous à l'Espace Info Énergie-Habitat.

Conseils en maîtrise de l'énergie, fléchage des aides financières, diagnostic énergétique, accompagnement technique et administratif à la réalisation de travaux, suivi des consommations... Le service Energ'10 de la communauté de communes propose des solutions et accompagne de A à Z les projets des Oléronais, qu'ils soient propriétaires occupants, résidents secondaires ou propriétaires bailleurs.

La CdC accorde également plusieurs aides financières : pour l'amélioration des performances énergétiques (Bonus Travaux), pour l'accession à la propriété dans le parc ancien, pour l'adaptation du logement aux normes de handicap, pour le maintien à domicile des personnes âgées...

L'Espace Info Énergie-Habitat de la CdC recommande également, avec le conseiller Energ'10, différentes animations gratuites autour des économies d'énergie (jusqu'au 30 mars) : ateliers d'isolation, visites de rénovations exemplaires, spectacle « Atmosphère atmosphère », jeux vidéo Ener'GEEK, balades nocturnes thermographiques... Avec, en point d'orgue, l'exposition « Mon logement économe au quotidien » à la médiathèque de Saint-Georges, du 9 au 23 février (lire page suivante).



Espace Info Énergie-Habitat : accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi (conseiller.habitat.energie@cdc-oleron.fr ou 06 38 15 92 63).

Et retrouvez le programme d'animations sur : www.facebook.com/energioleron/

Tourisme > Bon vent !

OLÉRON HORS SAISON

Quoi faire en hiver sur l'île ?

En tête de mille idées de sortie, ce scoop : 100% des pistes (cyclables) oléronaises sont ouvertes 365j/an et 24h/24. Quelle station de ski peut en dire autant ?

En consultant les fiches de l'Office de tourisme, on découvre nombre de sorties familiales à faire, du 1^{er} janvier au 31 décembre, et ça change de la plage ! Petit aperçu non exhaustif.

Les **Sorties de la Renarde** (06 19 40 86 75) à Saint-Trojan et la **Maison de la Nature** (06 98 47 69 43) au Château proposent randonnées, balades, activités de découverte, chasses au trésor et initiations à la sauvegarde du patrimoine naturel d'Oléron. Toujours au Château, le **Circuit d'interprétation du patrimoine** invite à une promenade historique (05 46 47 60 51). À Dolus, des **Balades en calèche** permettent de découvrir la faune et la flore du marais de La Perroche (06 03 51 79 89). À Saint-Denis, **Azulile** organise baptêmes et stages de voile (06 88 30 28 34) et l'**Ancien abri du canot de sauvetage** vaut le détour (05 46 47 95 53). Au Château encore,



les bénévoles passionnés du **Chantier naval Robert Léglise** perpétuent les gestes ancestraux des charpentiers de marine (entrée gratuite 06 72 67 02 82). Les visites guidées du **port de pêche de La Cotinière** sont toujours passionnantes (de 1,50 à 3 €). Et aussi, toute l'année : la **Citadelle** du Château (05 46 47 60 51), le phare de **Chassiron** et ses jardins (05 46 75 18 62), le **Musée de l'Île d'Oléron** (05 46 75 05 16), le centre aquatique **IléO** (05 46 76 18 19), le **Casino** de Saint-Trojan, le bowling **L'Abordage**, le cinéma **L'Eldorado**...

Pensez-y : à chaque période de vacances scolaires, un document Famille Plus qui recense toutes les activités est disponible dans tous les offices de tourisme de l'île d'Oléron.

> SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Expo sur les économies d'énergie au quotidien

«Energ'10», la nouvelle plateforme locale pour la rénovation à la communauté de communes (lire page précédente) propose l'exposition « Mon logement économe au quotidien » à Médi@tlantique, la médiathèque de Saint-Georges, du 9 au 23 février. Sur le thème : « L'appart'Énergie - À nous d'agir », deux maquettes pédagogiques interactives (« La maison économe » et « Isolation : la priorité ») feront comprendre au public qu'une grande partie des solutions aux problèmes de la planète (climat, énergie, eau, déchets, épuisement des ressources...) se trouvent dans nos actes quotidiens. Il y aura aussi l'atelier-conférence « Optimiser et entretenir mon chauffage », une balade thermographique dans les rues de Saint-Georges, un après-midi de jeux « Ener'Geek »... En clôture de l'expo, un spectacle tout public : « Atmosphère Atmosphère ». « Est-ce que j'ai une gueule » à manquer cet événement ?

> SAINT-TROJAN-LES-BAINS

La Fête du Mimosa a 60 ans !



La Fête du Mimosa, événement emblématique oléronais, fêtera ses 60 ans du 15 au 17 février 2019. L'origine du mimosa oléronais remonte à l'automne 1892, quand le savoyard Nicolas Martin et sa dulcinée Saint-Trojanaise Gertrude Testard, revenant de la Côte d'Azur en amoureux, ont l'idée d'embellir le jardin de leur villa « l'Ermitage » avec cet arbre. Le 8 février 1959, la 1^{re} « Journée du Mimosa » se termine par un bal au cinéma Casino et par l'élection de Colette Coussy, 1^{re} « Miss Mimosa ». Les éditions suivantes verront s'organiser une cavalcade, des matchs de foot, un concours du meilleur ouvreuseur d'huîtres, un lâcher de ballons par les enfants des écoles, un concours photo, une brocante... La Fête du Mimosa inspirera même la composition de chansons et la création d'un site Internet (lafetedumimosa.com). À noter que la communauté de communes subventionne cette manifestation à hauteur de 5000 €.

DOLUS-D'OLÉRON

Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme



En l'occurrence, c'est une maison de retraite qui se transforme en résidence habitat jeunes. Depuis 2016, la commune de Dolus met à disposition du CLLAJ (Comité Local pour le Logement des Jeunes) l'ancienne maison de retraite des Trémières pour héberger jeunes en insertion professionnelle, saisonniers, stagiaires ou apprentis. Composée de 12 chambres (avec salles de bains individuelles), de grands espaces communs et d'un jardin, la vie dans la résidence se fait en semi-collectivité et permet de créer du lien social entre les résidents. La commune (en prêtant le bâtiment) et la communauté de communes (qui finance le CLLAJ) s'engagent pour les publics en situation précaire. Le bâtiment étant ancien et mal isolé, des travaux sont devenus nécessaires pour assurer l'accueil des jeunes, hiver comme été. La CdC a engagé une étude de programmation.

> SAINT-PIERRE-D'OLÉRON

Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme (bis)

Ici, c'est une caserne de gendarmes qui deviendra résidence habitat jeunes. Dans quelques années, en effet, la gendarmerie de Saint-Pierre déménagera dans de nouveaux locaux construits par la CdC. Une fois vacante, leur actuelle caserne sera réhabilitée afin de créer des places d'hébergement et de logement à destination des jeunes et des saisonniers. Ce bâtiment, qui se compose de locaux de service et de plusieurs appartements occupés par des gendarmes, a été construit au début des années 1970 et d'importants travaux de rénovation énergétique sont à prévoir. La CdC engagée dans une démarche de « Territoire à Énergie Positive », souhaite faire de ce projet un chantier exemplaire (panneaux photovoltaïques, réduction des consommations d'énergie...). Une étude a été lancée dans ce sens. À noter que la future résidence devra pouvoir accueillir, pour les deux mois d'été, les renforts saisonniers de gendarmes.



AU MUSÉE DE L'ÎLE D'OLÉRON EN 2020

Le caleçon rouge

Le Musée de l'île d'Oléron prépare une grande exposition qui mettra en scène une collection de coiffes et de costumes traditionnels locaux. Et un caleçon rouge garance !

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le programme n'est qu'esquissé. « Il y aura des tenues de tous les âges, de la layette au châle de grand-mère, en passant par les vêtements de travail et de cérémonie. » annonce Florence Bougnoteau, la responsable du musée. Et de révéler le fil conducteur de l'expo : « le costume en tant que révélateur d'une fonction, d'un état-civil ». Les spécificités oléronaises seront bien sûr à l'honneur : le ballon, la quichenote, la superposition de jupes, le yétra (collant sans pieds)... Les dessous seront démasqués : culotte fendue pour les femmes, caleçon de flanelle rouge garance pour les hommes. L'occasion de (re)découvrir la garance des teinturiers, cette plante aux propriétés médicinales, notamment utilisée contre les dermatoses et les calculs urinaires ; ce qui explique sans doute pourquoi sa teinture colorait les sous-vêtements de ces messieurs...

L'originalité de l'exposition sera de faire sortir les vêtements de leurs habituelles vitrines, avec un clin d'œil à feu le Musée de la coiffe (de l'ex-Maison paysanne) et un hommage aux Déjhouqués.

La scénographie prévoit un parcours pédagogique pour les enfants, avec découvertes interactives, manipulations-essayages et, probablement, conte nocturne en chemise de nuit et à la bougie...

Seront également exposés des accessoires : nœud papillon, gants, ombrelle, fleurs d'oranger... Des outils et matières premières : fers à tuyauter et à repasser, ciseaux de couturière, amidon, boule de bleu... Des documents : actes notariés, inventaires de garde-robes, photographies... Pour réunir tous ces objets, Florence compte sur la collaboration des Oléronais, appelés à prêter au musée, le temps de l'expo, les souvenirs de leurs aïeux : photos de baptême, de mariage, d'enterrement, de cérémonies diverses... Elle recherche notamment des poupées anciennes habillées et des vêtements d'enfants, qui sont rares dans les collections de la réserve intercommunale. Un gros travail pour cette exposition prévue en 2020.

Plus d'infos : Musée de l'Île d'Oléron
Tél. 05 46 75 05 16



MAISON ÉCO-PAYSANNE

Lancement des chantiers participatifs

Lors de l'inauguration, le 15 septembre dernier, de la Maison éco-paysanne, le nouveau centre d'interprétation a plongé 1 600 visiteurs dans l'univers des villages oléronais d'hier et des éco-hameaux d'aujourd'hui. Quant aux bâtiments de la Maison paysanne originelle bâtie par les Déjhouqués, ils vont être rénovés au cours de chantiers participatifs pluriannuels, organisés en partenariat avec des associations spécialisées dans la restauration

du patrimoine et dans l'éco-construction. Ils seront ouverts aux jeunes, aux publics en insertion, aux apprentis et ouvriers du bâtiment, aux auto-constructeurs... Oléronais ou touristes, tous ces bénévoles pourront s'initier aux savoir-faire traditionnels (taille de pierre, limousinerie, enduit à la chaux...) et à la mise en œuvre d'éco-matériaux (construction en paille, béton chaux-chanvre, enduit terre, isolation biosourcée...). Ces chantiers contribueront à l'animation du site et à l'expérimentation grandeur nature du discours proposé au sein du parcours muséographique. Début de l'opération : 1^{er} avril 2019.



LYDIE SAINT-MARTIN & CYRILLE FRANÇOIS

A pony's dream

Dans leur ferme pédagogique Dream Pony labellisée Centre de tourisme équestre, École française d'équitation et Equi handi club, ils n'ont pas les deux pieds dans le même sabot.

Chez Lydie, poitevine d'origine, la passion du cheval est née à l'occasion d'un voyage en Camargue alors qu'elle était en CM2. En même temps, elle voulait être maîtresse d'école. Qu'à cela ne tienne, pour faire les deux, elle va multiplier les diplômes : bac pro agricole, ATE¹, BPJEPS², BFEEH³... Parallèlement à ses études, elle multiplie les stages sur Oléron, « l'île nature » et, en 2007, s'installe sur l'île. Elle y rencontre le normand Cyrille, un autre mordu des canassons. Petit, lui rêvait d'être jockey. Devenu grand, il était... trop grand. Cavalier en spectacle équestre, alors ? Difficile d'en vivre. Pas le choix : il sera maréchal-ferrant spécialisé dans les chevaux de course. Amoureux d'Oléron depuis toujours, il s'est fixé ici au tout début des années 2000. « Fixé », c'est beaucoup dire, car son métier l'a longtemps emmené aux quatre coins du département. Un peu moins depuis que des problèmes de dos - le mal récurrent du maréchal-ferrant - le forcent à moins ruer des quatre fers. Alors, avec Lydie, il consacre une partie de son temps à entretenir les enclos, à accompagner les balades, à s'occuper des animaux. Un travail à plein temps, 365 jours par an. Seul loisir : « *le gyro-broyeur, le dimanche!* ». Un poilu vient se mêler à la discussion ; c'est Nitro, le croisé de border collie et de berger australien, au museau chercheur de câlins. Tout en parlant, Cyrille et Lydie ne quittent pas des yeux ce qui se passe autour. Surgit une dame, un seau à la main, qui va donner à manger aux chèvres en liberté. C'est Marlène, une habituée de la ferme, qui ne se fait jamais prier pour donner un coup de main. Elle est propriétaire de Rhapsody, la jument selle français qu'elle laisse ici en pension et qui est dans un enclos, là-bas, en galant tête-à-tête avec son bel hidalgo, le hongre espagnol Cuervo. Près de l'écurie, des enfants se pressent autour d'un lapin bélier craquant aux oreilles de cocker... Même avec l'aide de stagiaires comme Lucie, future élèveuse, on se demande comment fait le couple pour tenir tout ça. La ferme pédagogique, l'école d'équitation labellisée Equi Handi, la quarantaine de cavaliers licenciés à driver, les 35 chevaux et poneys à bichonner, les randonnées à organiser... Et dire qu'ils ont en projet un attelage et une forge-musée (de maréchal-ferrant)... Cela dit, la relève est assurée : Matéo, 8 ans, et Marceau, 1 an.

(1) Accompagnateur de Tourisme Équestre.

(2) Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

(3) Brevet Fédéral d'Encadrement Equi Handi mention moteur, sensoriel et mental.



NICOLAS & ALICE RICHER

The island's geeks

Ils ont tout fait à distance : dispenser leurs formations en e-learning, choisir leur lieu de vie et trouver leur maison. Sauf leur mariage, à Corme-Royal, et leur bébé, sur Oléron.

Le toulousain Nicolas et la cormillonne¹ Alice ont le même âge (28 ans) mais viennent d'univers différents. Ses parents à lui travaillent chez Airbus et à l'Oncopole, elle est issue d'une famille d'agriculteurs-maraîchers. Pourtant, tous deux vont suivre un Master marketing et se rencontrer en 2011 à un congrès d'associations d'étudiants à Montpellier. En 2013, ils sont ensemble à Toulouse. Pendant qu'Alice poursuit ses études, Nicolas crée en 2016 avec deux associés WPChef, un programme de formation en ligne (e-learning) pour apprendre à réaliser soi-même un site avec le logiciel WordPress. S'ensuit le lancement d'un outil de perfectionnement et spécialisation : ElegantSchool. La success story prend de l'ampleur et nos webmasters commencent à se sentir à l'étroit dans leur appartement toulousain. En 2017, ils se marient et aspirent à fonder une famille tout en travaillant, loin du stress citadin. De préférence sur la côte atlantique, à la fois près des plages de pins, pas trop loin de la famille d'Alice et là où il y a toutes les écoles et infrastructures nécessaires. Avec l'aide d'un outil en ligne (on ne se refait pas), ville-ideale.fr, ils repèrent Oléron et la « ville idéale » de Saint-Georges dotée d'un équipement rare : la Maison des Entreprises et sa connexion à très haut débit en pleine nature ! Parallèlement, il faut trouver un logement. Sur l'île, c'est pas gagné. Coup de chance, une maison à Saint-Georges est à louer sur leboncoin.fr (encore un truc en ligne). La visite est programmée le jour de la Saint-Valentin, clin d'œil du destin. La propriétaire est conquise par ce couple entreprenant, la transaction se fait à l'ancienne : topez-la !, et ils emménagent début avril dans leur home sweet home. À la Maison des Entreprises voisine, où ils vont tous les jours à pied, ils ont d'abord un poste nomade puis, fin août, le bureau n°5. Le rêve : clim', machine à café, fibre optique, convivialité entre « collègues » et télétravailleurs... Trois mois après, ils peinent à mesurer l'étendue de leurs richesses : 800 stagiaires sur WPChef, 500 sur ElegantSchool, le marché à Chéray, le ciné à l'Eldorado, les sushis à La Cotinière, la pêche aux palourdes au pied du pont, un bébé en route... Notre conseil à la geek family : après avoir surfé toute la semaine sur internet, allez donc le faire sur un longboard aux Allassins. Alors seulement vous serez vraiment oléronais.

(1) Habitante de Corme-Royal près de Saintes.

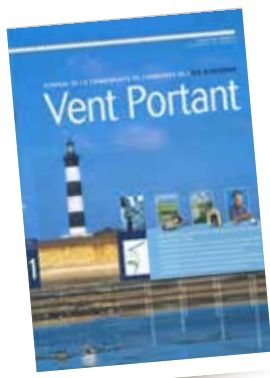


Découverte Nez au vent

Un peu d'histoire

Cinquante numéros sur 18 ans

Vent Portant, alias Brise Portante, fête aujourd'hui son numéro cinquante. Réminiscence plaisante : un titre de « meilleur bulletin intercommunal de Poitou-Charentes ».



Comme le temps passe... Né en décembre 2001, Vent Portant a 18 ans. L'âge de raison. Et cela fait plus de dix printemps que le journal de la communauté de communes de l'île d'Oléron s'est vu honorer du « Trophée 2006 du meilleur bulletin intercommunal de Poitou-Charentes » (sur 14 concurrents en lice dans cette catégorie). Ce prix fut décerné par un jury de lecteurs, d'élus et de professionnels de l'édition, lors d'un concours organisé par les quatre associations départementales des maires de la région (réseau national de l'AMF). Les critères de jugement retenus étaient « qualitatifs (intérêt rédactionnel, créativité...), techniques (graphisme, maquette, facilité de lecture...) et économiques (coût au numéro, périodicité, mode de distribution...) ». En résumé, Vent Portant a donc été jugé intéressant, agréable à lire et d'un bon rapport qualité/prix. Ce 50^e numéro est l'occasion de rendre hommage à ses créateurs et aux petites mains qui continuent de le faire vivre.

Cinquante nuances de trait

La conception et la mise en page de Vent Portant est affaire de graphistes. Depuis décembre 2001, date de sa première parution, au gré des appels d'offres renouvelés tous les trois ans, la fabrication du journal de la CdC a connu quatre prestataires de service (c'est le mieux-disant qui a emporté à chaque fois le marché). Le concepteur du titre, d'abord, l'agence rochelaise Symaps News, réalise les 27 premiers numéros. L'agence niortaise Projet Atlantique prend la relève jusqu'au n°35. Le travail est ensuite confié à une indépendante, Valérie Le Louer, qui façonne les numéros 36 et 37. Puis Symaps récupère le marché, jusqu'au n°47. Depuis le n°48, c'est l'agence eden, à Plassac (Gironde), qui officie.

Cinquante nuances d'écrit

Parallèlement, le contenu rédactionnel de Vent Portant n'aura mobilisé en 18 ans que trois plumes différentes. Celles de Christian Devinat du n°1 au n°3, de Frédéric Huet (Zanzibar) pour les quatre numéros suivants et de votre serviteur jusqu'à aujourd'hui. Au poste de directeur de la publication se sont succédé comme il se doit les trois présidents de la CdC : Jean-Claude Blémon, Patrick Moquay et Pascal Massicot. Des élus au service des Oléronais, tout comme Vent Portant.



Brève de Cambuse

Les brèves auxquelles vous avez échappé

Parmi les « brèves de Cambuse » honteusement censurées par la présidence de la CdC (eh oui, contrairement à la propagande officielle, les ciseaux d'Anastasia font bel et bien partie du comité de rédaction de Vent Portant), l'une traitait de la croisade menée par le maire de Dolus contre la malbouffe et se terminait par ce couplet : « Allons-y gaiement tous ensemble, non pas vent portant, mais vent debout contre la décision du tribunal de Poitiers d'autoriser l'ouverture du McDo honnis. Il n'y aura pas plus de McNuggets à Dolus que de Grand Veggie à Grand-Village ! Par contre, on verrait bien un « BIGMAC » à Saint-Pierre : le « Bistrot Insulaire Gourmand de MA Communauté de communes » ».

Un autre article caviardé évoquait le projet de parc éolien offshore au large de Chassiron. Extrait : « On s'étonne que les associations de défense de la nature n'aient pas pris la mesure du grave danger que courent les mollusques bivalves et plusieurs espèces aquatiques rares : le gobie *Typhleotris madagascariensis*, le tétra *Astyanax mexicanus*, l'écrevisse *Orconectes australis*, le poisson-chat *Satan eurystomus*, le crabe *Munidopsis polymorpha* ou le characin *Stygichthys typhlops*. Le point commun entre tous ces animaux ? Ils sont aveugles et risquent donc la mort en percutant la partie immergée des éoliennes ! Pour éviter cette catastrophe écologique, une seule solution : l'éolienne flottante ».